

Mairie de Montcléra. Procès-verbal de séance

Le dix-huit janvier 2023 à 18h le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Montcléra sous la présidence de Monsieur Guy THEULET, Maire.

Présents : ANDRIEU Raymond, BLANCO Nicole, CARRIE Alain, DUBRUEL Damien, GIBILY Serge, POCAT-EARL Romaine, REDOULES Bernard, THEULET Guy et TOURENNE Line, PRUNY Anthony

Absent et excusé :

Mr. Bernard REDOULES a été nommé secrétaire de séance.

1- Délibération. Signature nouveau contrat de fourniture des repas

Le maire présente l'augmentation demandée par le fournisseur des repas scolaire au 1^{er} janvier 2023. Prix actuel : 3.4€ HT Prix proposé : 3.74€ HT

Rappel ; le prix facturé aux parents par la mairie est de 3.4€ TTC depuis le 1^{er} septembre 2022

Par 9 voix le conseil vote pour cette augmentation. (Anthony Pruny n'était pas encore arrivé)

2- Délibération. Frais de scolarité à l'école de Salviac

Suite à une directive de la préfecture, pour chaque enfant scolarisé dans un RPI qui n'est pas celui de sa commune, la mairie doit payer les frais de scolarité à la commune d'accueil.

Le conseil vote pour cette délibération à l'unanimité.

3- Délibération. Adhésion de la commune de Marminiac au SIFA

Le SIFA est « la fourrière » pour les animaux

Pour que Marminiac puisse adhérer à ce Syndicat, les communes voisines doivent donner leur accord

A l'unanimité, le conseil donne son accord

4- Délibération. Signature contrat APAVE

Pour la vérification des installations électrique, jusqu'à ce jour c'était la COMCOM qui avait un contrat avec l'APAVE.

La COMCOM n'adhère plus à cet organisme. Monsieur le maire nous demande de bien vouloir donner notre accord pour que ce soit la commune qui adhère.

Le cout serait de 110€ HT par an pour la marie, 65 pour l'église et 120 pour la salle des fêtes.

Le conseil demande pourquoi la COMCOM n'adhère plus et souligne que cela représente un transfert de cotisation sans compensation.

De fait le Maire décide d'ajourner cette décision en attendant de savoir pourquoi la COMCOM n'adhère plus.

5- Fixation redevance d'occupation du domaine public Pizzaiolo

Afin de couvrir les frais d'électricité, suite discussions, le conseil propose une redevance de 60€ tous les 6 mois avec une convention annuelle.

Le conseil vote à l'unanimité cette proposition

6- Motion POLT

POLT= ligne ferroviaire Paris Orléans Limoge Toulouse

Monsieur le maire fait lecture de la motion écrite par le conseil départemental pour le maintien de cette ligne.

Le conseil vote pour cette motion à l'unanimité

7- Désignation d'un correspondant Incendie et Secours

La préfecture demande que les maires de chaque commune désignent un correspondant Incendie et Secours pour alerter des risques qu'il pourrait y avoir sur la commune

A l'unanimité, le conseil donne son accord pour désigner Serge GIBILY

De plus une convention avec le SDIS doit être signée pour qu'une commission communale supervise les contrôles incendies. Cette commission sera composée de Serge GIBILY, Alain CARIE et Romaine POCAT-EARL

8- Questions diverses

- Serge Gibily demande que la commune fasse une charte de bonne conduite communale.

Un texte intitulé « Bien vivre ensemble à Montcléra » sera proposé sur la prochaine Gazette.

- Monsieur le maire nous informe que le contrôle des extincteurs a augmenté de 5% (passe de 16.45€ HT par extincteur à 17.27)
- Monsieur le maire nous informe que les réponses à appel d'offre pour l'aménagement de la traversée du bourg et la construction de la halle seront closes le 23 janvier. Le commission Réponse à Appel d'Offre se réunira le 8 février à 17h pour la sélection des offres.
- Le SYDED demande que chaque commune mette en place une zone de compostage pour réduire le traitement des déchets.

Le conseil n'a pas statué sur cette zone de compostage

Le conseil donne son accord pour que le SYDED fasse une journée d'information sur le tri des déchets

Le secrétaire de séance : Bernard REDOULES